



## **POINT DE PRESSE**

### **DU SECRETARE GENERAL DE LA CONFEDERATION LIBRE DES TRAVAILLEURS DU TCHAD (CLTT) SUR LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE DU PERSONNEL DES ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU TCHAD (A.A.N.T).**

**BOURSE DU TRAVAIL, LE 25 JUILLET 2020**

Mesdames et Messieurs les Journalistes  
Chers Camarades,

Je vous remercie de votre présence à ce Point de Presse axé sur la situation sociale actuelle du personnel des A.A.N.T (Activités Aéronautiques Nationales du Tchad).

C'est notre devoir de mettre à la disposition de l'opinion nationale les informations relatives aux problèmes sociaux que rencontrent les Agents des A.A.N.T.

Je vous informe que les Organisations Syndicales des Travailleurs de l'OSTA, le SYNATHAM et l'OSAT et les Délégués du personnel ont constaté la suspension collective, abusive et illégale des Agents en Service aux A.A.N.T orchestrés par l'IGE en date du 22 juillet 2020.

Cette suspension fait suite à des constats relevés en date du 6 juillet 2020 par une mission de contrôle de l'Inspection Générale d'Etat en cours aux A.A.N.T précédemment gérées par l'ASECNA, faisant état de 83 Agents émargeant au budget des A.A.N.T sans aucun contrat de travail écrit avec l'ASECNA et 40 autres Agents recrutés sans respect de procédures.

**Comment peut-on comprendre qu'une Institution comme ASECNA puisse employer 83 employés sans contrat de travail écrit ?**

Sur la question des suspensions, le Responsable des A.A.N.T a confirmé par écrit en date du 16 juillet 2020 que les 83 Agents sont bel et bien des Agents d'Encadrement et d'Exécution sous contrat écrit avec les A.A.N.T. Les 40 autres agents sont tous autorisés préalablement par des actes signés par le Directeur des Ressources Humaines de l'ASECNA après visa du Contrôleur Financier. Par rapport à ces actes, les contrats sont élaborés localement

La Confédération Libre des Travailleurs du Tchad (CLTT) a constaté que la situation sociale du personnel des A.A.N.T est de plus en plus alarmante et les conditions de vie de ces Travailleuses et Travailleurs deviennent de plus en plus difficiles. Les Agents des A.A.N.T ont été sommés de quitter leurs postes sans aucun Acte authentique et de manière verbale sans que le rapport final de la Mission de Contrôle de l'IGE ne soit déposé.

Au moment où le Maréchal du Tchad Idriss Deby Itno prévoit l'ouverture de l'Aéroport International à partir du 1<sup>er</sup> aout 2020, les Agents des A.A.N.T sont suspendus.

Etant donné que la CLTT lutte pour le travail décent pour tous les Travailleuses et Travailleurs, une décision anti sociale n'est pas de nature à faciliter le climat social, fragilisé par le COVID-19.

La CLTT n'acceptera jamais que les droits et la dignité de ses militants et militantes soient bafoués de la sorte. Nous demandons au Maréchal du Tchad de prendre en main cette situation face aux préjudices moraux et matériels subis par les Agents des A.A.N.T qui s'attèlent à assurer sans faille, avec abnégation leur fonction de sécurité aérienne.

Ce qui se fait actuellement aux A.A.N.T est une violation flagrante de la législation du travail et des droits des travailleurs et travailleuses.

De ce qui précède, la CLTT informe l'opinion nationale que cette situation appelle une retenue pour résoudre cette crise sans précédent.

***A LA CLTT, LE DIALOGUE EST NOTRE FORCE.***

Je vous remercie.

***Le Secrétaire Général***  
**BRAHIM BEN SAID**